



En direct des Balcons

Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

Retour sur le conseil du 22 octobre 2019

Les délibérations

FINANCES

► Modification des Attributions de Compensation (AC) suite rapport n°1 et n°2 Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Dans le cadre des charges transférées à la communauté de communes au titre de l'enfance et petite enfance, de la restitution de l'espace d'exposition à la commune de Brangues, du produit de la taxe de séjour aux communes, des moyens dédiés à la jeunesse, des moyens dédiés à la dotation de solidarité communautaire n° 1 du Pays des Couleurs,...les montants actualisés des attributions de compensation négatives et positives des communes ont été validés par le Conseil communautaire.

MARCHÉS PUBLICS

► Economie : groupement de commandes avec les entreprises retenues dans le cadre des démarches de certification

Pour assurer la mission d'accompagnement aux démarches de certification qualité des 10 entreprises sélectionnées, il est proposé la constitution d'un groupement de commande entre la communauté de communes et ces entreprises.

► Délibération/Contrat de délégation de service public petite enfance et enfance 2020-2022 secteur Balmes

La délégation de service public pour les activités petite enfance et enfance sur le secteur des Balmes Dauphinoises a été attribuée à Léo Lagrange Centre Est pour une durée de 3 ans.

► Délibération / Piscine de Montalieu pour non restitution de la retenue de garantie à l'entreprise ACEM (défaut levée de réserves)

Les élus communautaires ont approuvé la non restitution de la retenue de garantie de 1 916,82 € à l'entreprise ACEM cette dernière n'ayant jamais levé les réserves prononcées suite aux travaux de rénovation de la piscine de Montalieu-Vercieu en juin 2015.

RESSOURCES HUMAINES

► Délibération / Avenant Prolongation de la mise à disposition d'un agent du CCAS de la Ville de Grenoble à la CC des Balcons du Dauphiné

Dans l'attente de l'arrivée du DGA Ressources le 25 novembre et suite à l'annonce du départ de la DGA services à la population le 1^{er} décembre prochain, la convention signée avec le CCAS de Grenoble sera prolongée pour la mise à disposition de Laure Feret, pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 janvier 2020. Le CCAS continuera à rémunérer l'agent et sera remboursé par la communauté de communes (salaire et charges sociales, frais de déplacement).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

► Choix de la commune retenue dans le cadre du fonds de concours pour maintien et développement de l'artisanat

Suite à la mise en place d'un fonds de concours pour les communes de moins de 3 000 habitants afin de leur permettre de les aider à maintenir et développer l'artisanat, seule la commune de Saint-Victor de Morestel s'est portée candidate. Le Conseil communautaire approuve le versement d'un fonds de concours à la commune d'un montant maximum de 27 146 € pour son projet de réhabilitation d'un bâtiment communal dédié à l'accueil d'un artisan boulanger.

ENVIRONNEMENT

► Election des délégués au Syndicat intercommunal des marais (SIM) en vue de la dissolution

Suite à la modification de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle environnement, les représentants des Balcons du Dauphiné pour le SIM-BJ, à savoir 22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants, ont été élus. Il est rappelé que la dissolution du Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin-Jallieu sera effective début 2020.

TOURISME

► Modification de la composition de l'EPIC

La modification de la composition du comité directeur de l'EPIC a été approuvée par les élus communautaires. Nathalie Kozick, représentante de la catégorie gîtes et chambres d'hôtes sera remplacée par Madame Nogueira Vicenta de la Villa des Contamines à Crémieu, Maurice Lavesvre, représentant de la catégorie vie locale sera remplacé par Marinette Sandrin d'Arandon-Passins et Stéphanie Tavernes pour la commune de la Balme les Grottes rejoint également le comité.

PETITE ENFANCE / ENFANCE

► Avenant à la convention d'objectifs et de moyens des Marmousets

Un avenant à la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association « les Marmousets » sera signé pour venir préciser le montant de la redevance versée à la communauté de communes pour l'utilisation des locaux soit 1 283,03 € par mois pour l'EAJE et 256,59 € par mois pour le RAM.



► Avenant à la convention d'achats de repas avec la commune de Creys-Mépieu

Dans le cadre de la convention d'achat de repas avec la commune de Creys-Mépieu pour l'ALSH Gavroche, un avenant est passé pour modifier la tarification des repas à compter de la rentrée scolaire 2019/2020, portant le tarif facturé par repas de 3,85 € TTC à 3,91 € TTC.

HABITAT / LOGEMENT

► Conventions à conclure relatives à l'hébergement d'urgence pour l'année 2020

En attendant l'approbation du Programme Local de l'Habitat fin 2019, le Conseil communautaire accepte de prolonger pour 2020 le dispositif expérimental d'hébergement d'urgence pour un budget de 36 700 €.

Ce dispositif est formalisé par cinq conventions de partenariat avec la commune de Montalieu-Vercieu, le CCAS de Montalieu-Vercieu, l'AEP (Association d'Education Populaire) aux Avenières Veyrins-Thuellin, le CCAS des Avenières Veyrins-Thuellin et l'ALPA (établissement Accompagnement Logement de la Porte des Alpes – Fondation Georges Boissel) pour l'accompagnement social des ménages hébergés.

EAU ET ASSAINISSEMENT

► Création de la régie de l'eau potable avec autonomie financière et adoption des statuts

La création d'une régie à autonomie financière, sans personnalité morale pour le service d'eau potable à compter du 31 décembre 2019 a été approuvée par les élus communautaires.

► Création de la régie assainissement avec autonomie financière et adoption des statuts

La création d'une régie à autonomie financière, sans personnalité morale pour le service assainissement à compter du 31 décembre 2019 a été approuvée par les élus communautaires.

VOTRE AGENDA



Conseil communautaire

lundi 18 novembre à 18h

Maison du Haut-Rhône Dauphinois – Crémieu

Commission sociale intercommunale secteur est

membres de la commission du secteur

lundi 25 novembre à 14h30

site communautaire de Morestel

Commission sociale intercommunale secteur ouest

membres de la commission du secteur

jeudi 5 décembre à 9h30

site communautaire de Villemoirieu